

Compte rendu du comité de pilotage des rythmes scolaires
- mardi 28 novembre 2017 à 17h00 -

PJ : Analyse détaillée des résultats

Présent(s) :

Mme Béatrice de François, maire

Mme Roselyne Turbé, adjointe à l'enseignement, l'éducation et la jeunesse

M. Thierry Grolleau, conseiller municipal délégué aux travaux communaux

Mme Myriam Maurel, représentante de Madame l'Inspectrice académique

Mme Eliane Palvadeau, déléguée départementale de l'éducation nationale

M. Pascal Boisset, directeur de l'école élémentaire Jean Jaurès

M. Olivier Costinot, directeur de l'école élémentaire Libération

Mme Hélène Vidal, directrice de l'école maternelle Jean Jaurès

Mme Anne Girard, directrice de l'école maternelle Libération

Mme Stéphanie Lévêque, présidente RPEP

Mme Annabel Texeraud-Martin, représentante RPEP

Mme Roxane Maury, représentante FCPE

M. Frederico Choraó, représentant FCPE

Mme Maïté Dattas, responsable du service éducation jeunesse

Mme Maëlle Plaine, assistante de direction service éducation jeunesse

Mme Christine Vignaud, assistante de direction services techniques

Excusé(s) :

Mme Anne-Marie Beziau, inspectrice académique

M. Jean-Jacques Rebière, directeur de la cohésion sociale

Mme Hélène Texeiron, conseillère territoriale CAF

Mme Isabelle Henriques, présidente FCPE

Mme Christine Dieng, médecin scolaire

M. Jérôme Larquier, directeur général des services

Mme Anne-Marie de Souza, responsable service ATSEM

Mme Françoise Raymond, responsable service entretien

1. Introduction

Madame le Maire rappelle que le rythme scolaire actuel a été proposé unanimement par un comité de pilotage mis en place début 2013.

Un questionnaire a été distribué à tous les élèves le mardi 07 novembre 2017 pour recueillir l'opinion des familles concernant le rythme scolaire souhaité pour la rentrée 2018 et les activités TAPs.

Mme le Maire explique que la ville a souhaité présenter un questionnaire plus élargi afin d'obtenir une vision globale de la vie quotidienne des familles et de leurs besoins.

Ce questionnaire a été dépouillé le mardi 21 novembre 2017 en présence des présidentes des associations de parents d'élèves Mmes Henriques et Lévêque.

2. Analyse du questionnaire

420 questionnaires ont été retournés soit 45% des 925 élèves. En comparaison avec d'autres communes ce taux est jugé très satisfaisant.

Les taux de participation par écoles sont assez proches :

- Maternelle Libération : 45%
- Maternelle Jean Jaurès : 41%
- Élémentaire Libération : 40%
- Élémentaire Jean Jaurès : 51%

Concernant le rythme scolaire souhaité pour la rentrée 2018 :

- 47% des parents souhaiteraient garder le même rythme qu'actuellement
- 3% souhaiteraient rester sur 4,5 jours par semaine mais en regroupant les TAPs sur 2 jours
- 3% souhaiteraient rester sur 4,5 jours par semaine en regroupant les TAPs sur 3 jours
- 42% souhaiteraient revenir à une semaine de 4 jours par semaine
- 5% ne se sont pas exprimés

La semaine de 4,5 jours est donc sollicitée par 53% des familles.

Une analyse des questionnaires a également été réalisée par famille et non par élève car cette demande avait été formulée lors de certains conseils d'écoles.

La semaine de 4,5 jours y est à nouveau sollicitée par près de 55% des familles.

Il a ensuite été rapporté que sur les 420 questionnaires reçus :

- 77% des enfants vivent avec leurs deux parents
- 13% vivent dans une famille monoparentale
- 10% vivent en garde alternée

- 53% des enfants fréquentent les TAPs tous les jours
- 24% régulièrement
- 15% occasionnellement
- 8% jamais

- 53% des enfants vont aux TAPs par contrainte personnelle/professionnelle des parents
- 28% pour la découverte de nouvelles activités

- 18% à leur demande

Globalement les TAPs sont perçues comme :

- Très satisfaisantes à 39%
- Satisfaisantes à 50%
- Peu satisfaisantes à 8%
- Pas satisfaisantes à 3%

Les enfants plébiscitent les activités sportives, les arts du cirque, les activités artistiques et manuelles, le théâtre ...

Ils aimeraient plus d'activités sportives, d'ateliers artistiques, une initiation à la musique et au chant, la découverte de langues (anglais, langue des signes) et des activités motrices.

3. Débat

Les directeurs d'écoles regrettent que le questionnaire n'ait pas été une simple question sur le rythme scolaire (4 jours ou 4,5 jours).

M. Boisset précise qu'un questionnaire interne à l'école élémentaire Jean Jaurès a été distribué aux familles, il en fera un retour à Mme le Maire dès les résultats connus.

Les parents d'élèves relèvent le manque de questions autour du bien être de l'enfant, de sa fatigue.

M. Boisset regrette que le comité de pilotage ait lieu après les conseils d'écoles.

Il est rappelé que les conseils d'écoles des maternelles ont voté pour la semaine de 4 jours et que ceux des élémentaires ne se sont pas prononcés.

Les représentants des parents d'élèves précisent qu'ils ne se sont pas exprimés pendant ce vote car ils ne connaissaient pas encore l'avis des parents.

Mme Maurel réexplique à l'ensemble du comité les règles établies par le ministère de l'éducation nationale à propos des rythmes scolaires :

- le cadre légal reste la semaine de 4,5 jours (9 demi-journées). Une dérogation est possible pour un retour à la semaine de 4 jours en cas de proposition conjointe des conseils d'écoles et du conseil municipal. En cas de désaccord, la semaine de 4,5 jours est maintenue.
- Il n'est pas admis qu'une école maternelle et qu'une école élémentaire d'une même commune ne fonctionnent pas sur le même rythme scolaire. Les horaires peuvent par contre être différents et adaptés.
- La date butoir du 15 mars 2018 est à respecter uniquement en cas de demande de dérogation.

Les parents d'élèves soulèvent un problème de place pour que les activités TAPs se déroulent correctement, l'ambiance sonore peut être bruyante.

Mme Dattas explique qu'effectivement beaucoup d'enfants fréquentent les TAPs mais que tous les lieux d'accueil ont reçu l'agrément Jeunesse & Sports.

Les directeurs ont également mis à disposition les salles des écoles (sauf les classes) pour offrir aux enfants plus de confort.

Au vu de la loi et du résultat du questionnaire, Mme le Maire propose donc de maintenir un rythme de 4,5 jours par semaine et de réunir à nouveau le comité de pilotage assez rapidement pour réfléchir à une éventuelle modification des horaires.

M. Costinot demande un temps de réflexion et de dialogue avec son équipe éducative.

La date du jeudi 11 janvier 2018 à 17h est donc arrêtée sous réserve de disponibilité de Mme l'Inspectrice académique.

La séance est levée à 18h30.